



Maire de LÈGE-CAP FERRET
Conseiller départemental

Monsieur le Préfet de la Gironde
Préfecture de Gironde
2 Esplanade Charles de Gaulle
33000 BORDEAUX

Lège-Cap Ferret, le 18/07/2023

Pôle Développement Territorial

Vanessa CID – developpementdurable@legecapferret.fr
Rachel Nadau – urbanisme.rn@legecapferret.fr

Objet : Demande de dérogation pour la destruction d'espèces protégées

Monsieur le Préfet,

La commune a pour projet la restructuration de la Maison de la Glisse, équipement accueillant une association sportive majeure de la commune : le Surf Club de la Presqu'île. L'objectif de cette opération est d'offrir au bâtiment deux nouveaux vestiaires pour les usagers et deux nouveaux vestiaires pour les animateurs. Ces travaux s'inscrivent dans la volonté d'accompagner la croissance du Surf Club de la Presqu'île et d'en améliorer le confort des usagers et des animateurs.

Afin de réaliser ces nouveaux équipements, une extension du bâtiment existant est inévitable. Un porche d'entrée couvert existant en façade Sud de 39 m² va être entièrement fermé, sans création d'emprise au sol, pour garder le volume existant. La commune a fait le choix d'impacter le moins possible l'artificialisation des sols sur ce secteur classé en zone naturelle au PLU, entouré d'espaces boisés et concerné par le dispositif Plan Plages.

Malheureusement, ces travaux vont impacter la présence de nids d'Hirondelle Rustique et de Rougequeue Noir. Ces espèces étant protégées par l'article L.411-1 du Code de l'Environnement et l'article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des espèces d'oiseaux protégées, la commune est tenue de chercher des solutions pour éviter, réduire ou compenser les dégâts engendrés par les travaux envisagés. La commune a donc fait appel à la LPO pour l'accompagner sur le sujet.

A ce titre, vous trouverez ci-joint un dossier complet de demande de dérogation pour la destruction de sites de reproduction d'hirondelles rustique et de rougequeue noir. Cette destruction sera accompagnée de mesures visant à maintenir ces espèces dans un état de conservation favorable sur le site.

Mairie de Lège-Cap Ferret

79, Avenue de la Mairie | 33950 Lège-Cap Ferret

Tél: 05 56 03 84 00 | Fax: 05 56 60 32 32

www.ville-lege-capferret.fr

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugerez nécessaire. En espérant une réponse favorable de votre part, je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

**Le Maire de Lège-Cap Ferret,
Conseiller départemental du canton
d'Andernos-les-Bains,**



Philippe De Gonneville
Philippe DE GONNEVILLE

Pièce-Jointe :

- CERFA n°13 614*01,
- Note d'accompagnement de la commune,
- Rapport de préconisations pour l'aménagement de la Maison de la Glisse de la LPO.

Mairie de Lège-Cap Ferret

79, Avenue de la Mairie | 33950 Lège-Cap Ferret

Tél: 05 56 03 84 00 | Fax: 05 56 60 32 32

www.ville-lege-capferret.fr